



MERVILLE

ACTUALITES

N° 149
Février 2009



**Vœux de M. le Maire,
de son Conseil Municipal
et des Associations**

(en page 6)



Journées humides

(en page 14)

**Quelques flocons
sur Merville...**

Numéros utiles

SAMU 15

Centre antipoisons 15

Pompiers 18

Police 17

Sapeurs-pompiers de Grenade 05 61 82 66 00

Gendarmerie de Grenade 05 62 79 93 70

Urgence/Dépannage GDF 05 61 35 98 32

Urgence/Dépannage EDF 08 10 33 31 31

LA POSTE 05 34 52 95 21

M. le Curé 05 61 82 61 35

Bibliothèque

(M^{me} Marie-Pierre DUNAS) 05 61 85 67 45

Directeur école élémentaire 05 34 52 80 30

Directeur école maternelle 05 34 52 90 53

Cantine 05 34 52 80 32

Crèche 05 61 85 19 89

MAIRIE de Merville 05 62 13 41 00

Permanence Adjoint

En cas d'urgence le week-end
vous pouvez appeler au 06 85 55 66 22

SIVU RIVAGE

Service Emploi Merville 05 62 13 40 94

Service social 05 62 13 40 95

Service Enfance & Jeunesse :

Directeur : Nicolas LAMOUR

• **Centre de Loisirs : 05 34 52 80 33**

- **Enfance :** Virginie REVEL
(merville.enfance@yahoo.fr)

- **Animation Sport :** Marc Soula (merville.sports_animation@yahoo.fr)

• **Jeunesse**

(Espace Jouvion) : 05-62-13-40-96

Permanences le lundi de 16h00 à 18h30

(hors vacances scolaires)

Céline PUJOL (merville.jeunesse@yahoo.fr)

Police municipale

(M. Jean-Pierre MALLET) 05 62 13 41 16

Coordonnateur de la Vie Associative

(M^{lle} Pascale RAMPAZZO) 05 34 52 98 10

Agent de Vie Quotidienne

(M^{lle} Josiane JAMANS) 05 62 13 05 10

Déchetterie

de CORNEBARRIEU 05 61 85 89 73

Fermé jeudi et jours fériés

Déchetterie de GRENADE 05 61 82 90 15

Fermé mardi et jours fériés

Caisse d'Allocation Familiale 05 61 99 77 00

Assistant social

• Sur rendez-vous à Grenade 05 61 71 03 50
• Centre médico-social à Blagnac

ADMR de Grenade 05 61 82 81 12

O.D.A.H. de la Communauté de Communes

M. ALEDO 05 62 27 51 50

Communauté de communes 05 61 82 63 74

Office de Tourisme 05 61 82 93 85

Courrier de la Garonne 05 62 72 37 23

Adresse internet :

mairiemerville31@wanadoo.fr

Bulletin municipal :

ccas.mairiemerville31@orange.fr

Edito

Dès ce mois-ci, les travaux déjà annoncés débutent et vont perturber considérablement nos habitudes. Patience et prudence vont être les maîtres mots de ces prochains mois.

Le carrefour de la route de Daux/chemin du Juge/chemin de Lartigue avec les travaux sur le réseau d'eau potable, suivis par l'enfouissement des réseaux EDF et Telecom, préalables à la réalisation du giratoire est attendu par beaucoup d'usagers.

L'aménagement du carrefour de la route de Larra/chemin de Lafage dont les travaux commenceront dès le début des vacances scolaires de février permettra de sécuriser l'accès des écoles.

Avec les travaux en cours de la rue de Guinot/chemin des Mourlanes, de la rue Joseph BON puis la rue du Bourrelier et la rue des Jardins, notre village est le théâtre d'un grand chantier d'aménagement destiné à améliorer notre qualité de vie quotidienne et à accroître la sécurité de nos déplacements.

Cette année 2009 qui s'ouvre sur de nombreux chantiers présente une ombre au tableau que nous devons souligner : c'est le « coup bas » porté par l'Etat dans le cadre de la loi de finances 2009 en prenant en compte le recensement au 1^{er} janvier 2006 avec 3755 habitants à la place du recensement complémentaire d'octobre 2006 qui nous attribuait 4673 habitants, soit une perte sèche de 20 % sur les dotations de l'état que nous devons ensemble compenser.

Cette année 2009 sera une année charnière.

Dans un contexte économique difficile, les élus travaillent pour que toutes les solidarités soient mobilisées en particulier vers les publics les plus fragiles.

La mobilisation et la motivation des bénévoles du secteur associatif sont très présentes à nos côtés, le contenu de ce bulletin municipal de février est là pour en témoigner.

Tous les élus se joignent à moi pour dire merci à tous ceux qui œuvrent pour que vive Merville. ■

Fernand BENTANAX

Maire de Merville

VŒUX

Vœux de la commission communication

M. Jean-François LARROUX, Maire Adjoint, et la commission communication vous souhaitent leurs meilleurs vœux et espèrent continuer à vous apporter une information de qualité sur notre commune. ■

ETAT CIVIL

Naissances

MASSERON Jules-Edgar le 26/11

LAJARRIGE Laure le 08/12

COLLINET Anatole le 10/12

SERRAUD Clément le 14/12

MAYNARS Juliette le 29/12

MILLION Mathilde le 06/01/09

JENNY Arthus le 07/01/09

Décès

GIRAUD Eglantine le 07/01/09

à l'âge de 95 ans ■

INFO

Salon Arts et Créations

Réunion d'informations pour les participants le lundi 2 mars à 21 heures, salle de la mairie.

Si vous souhaitez y participer, contacter :

Pascale au : 05 34 52 98 10

06 75 00 89 99. ■

Les aînés à l'honneur

Près de 250 convives pour le repas des aînés, un nouveau record de participation !



Voici quelques années maintenant que la magie de Noël opère encore et toujours pour le repas des Aînés. Cette fête, très attendue, se perpétue avec la même convivialité, le même plaisir chaque année.

Ce dimanche 14 décembre, près de 250 invités, un record pour cette 12^e édition, ont partagé ensemble le plaisir de cette rencontre. Dès l'arrivée, l'ambiance est chaleureuse, pleine du bonheur de retrouver les amis et de découvrir un décor chatoyant aux cou-

leurs modernes et raffinées. Après le discours de bienvenue de M. Fernand BENTANAX, Maire de Merville et Président du CCAS, la surprise annoncée a plu aux convives : une trousse de toilette. Chacun l'a reçue personnellement, les dames des mains de M. Fernand BENTANAX et les messieurs, des mains de M^{me} Véronique VOLTO, Conseillère Générale dont la présence a été très appréciée.

L'heure venue, les yeux se régalaient du menu à venir et les papilles s'éveillent lors-

que les plats apparaissent. Le service est assuré par une nouvelle équipe composée du Conseil Municipal des enfants et des jeunes ainsi que par des adolescents mervillois. Tels des professionnels, ils ont su démontrer, tout au long des agapes, leur dynamisme et leur volonté de satisfaire les aînés.

Tout en dégustant ce festin, les convives évoquent les souvenirs d'hier et d'aujourd'hui mêlant rires et nostalgie, si bien que même le froid hivernal n'a entamé la douceur de cette rencontre ! En intermède, de jolies chansons et un spectacle de danses folkloriques ont été offerts aux spectateurs ravis de partager, un peu plus tard, cette même « piste » pour effectuer quelques pas de danses. Hélas, tout a une fin et c'est le cœur plein d'enthousiasme que les participants se disent au revoir et se promettent de se rencontrer un peu plus souvent...

En ce début d'année 2009, tous les membres du CCAS souhaitent à tous et à toutes une bonne et heureuse année. ■



M. le Maire, Fernand BENTANAX, Madame l'Adjointe au Maire, Chantal AYGAT et Mme la Conseillère Générale, Véronique VOLTO félicitent les jeunes serveurs bénévoles.

Agenda

SAMEDI 31 JANVIER

Loto des 3 sociétés
21 heures - Salle polyvalente

MERCREDI 4 FÉVRIER

A. G. du comité de jumelage
21 heures - Espace Jouvion

VENDREDI 6 FÉVRIER

Concert des professeurs de l'école de musique
21 heures - Eglise

SAMEDI 7 FÉVRIER

Conférence "Quelle Garonne pour demain ?"
17 h 30 - Salle du 3^e âge

SAMEDI 7 FÉVRIER ET DIMANCHE 8 FÉVRIER

Salon du mariage
Salle polyvalente

SAMEDI 14 FÉVRIER

Loto du comité des fêtes
21 heures - Salle polyvalente

VENDREDI 20 FÉVRIER

Apéritif culturel sur la Mauritanie
19h30 - Espace Jouvion

A. G. Moto club
19 heures - Salle du 3^e âge

Conseil municipal
21 heures - Salle du conseil

SAMEDI 21 FÉVRIER

Match de basket
18h30 - Merville/Fonsorbes (senior masculin)
20h30 - Merville/Foix (senior féminine)

DIMANCHE 22 FÉVRIER

Aéromodélisme Grand prix de Merville
Salle polyvalente

MERCREDI 25 FÉVRIER

Match de basket
20h30 - Merville/Blagnac 2 (seniors filles)

VENDREDI 27 FÉVRIER

A. G. Foyer rural
20h30 - Salle de la mairie

Loto de l'APE
21 heures - Salle polyvalente

SAMEDI 28 FÉVRIER

Loto des 3 sociétés
21 heures - Salle polyvalente

WEK-END DU 27 FÉVRIER AU 1^{er} MARS

Match de handball
Championnat départemental masculin Poule Honneur
Salle polyvalente

DIMANCHE 1^{er} MARS

Banquet de la chasse
Salle polyvalente

TOUS LES MERCREDIS MATIN
Marché de plein vent

Conseil municipal* du 14 novembre 2008

FINANCES

1 - Décision modificative

Monsieur TAGNERES présente la décision modificative relative au budget communal en fonctionnement et en investissement ainsi que la décision modificative relative aux budgets assainissement collectif et non collectif.

M. le Maire précise que sur le budget communal, l'autofinancement est largement supérieur aux remboursements des emprunts et que le compte administratif sera en situation correcte en fin d'année. Il confirme que 2008 sera une troisième année sans emprunt de la commune et souligne également des recettes imprévues sur le budget assainissement.

Toutes les décisions modificatives sont adoptées à l'unanimité.

2 - Garantie de la commune pour les prêts PLUS et PLUS foncier contractés par la société PROMOLOGIS pour la reconversion du logement de La Poste, la reconversion de l'ancien presbytère en deux logements et la construction de 11 logements Rue Joseph Bon

1 - Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que la SA d'HLM PROMOLOGIS demande à la commune d'accorder sa garantie pour le remboursement de la somme totale de 46719,90€, représentant 30 % de deux emprunts d'un montant total de 155733€, que PROMOLOGIS se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ces emprunts sont destinés à financer l'acquisition et l'amélioration d'un logement situé centre bourg à Merville. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accorde sa garantie pour le remboursement de la somme totale de 46719,90€ aux conditions définies ci-dessus.

- S'engage, en lieu et place de l'emprunteur, à effectuer le paiement des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires que celui-ci aurait encourus sur l'un ou l'autre prêt au cas où, pour quelque motif que ce soit, il ne s'en acquitterait pas, et ce sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- Autorise Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.

2 - Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que la SA d'HLM PROMOLOGIS demande à la commune d'accorder sa garantie pour le remboursement de la somme totale de 76349,40€, représentant 30 % de

deux emprunts d'un montant total de 254498€, que PROMOLOGIS se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ces emprunts sont destinés à financer la reconversion de 2 logements situés centre bourg à Merville.

Les caractéristiques de chacun des deux prêts PLUS et PLUS foncier consentis sont les suivantes :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accorde sa garantie pour le remboursement de la somme totale de 76349,40€ aux conditions définies ci-dessus.

- S'engage, en lieu et place de l'emprunteur, à effectuer le paiement des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires que celui-ci aurait encourus sur l'un ou l'autre prêt au cas où, pour quelque motif que ce soit, il ne s'en acquitterait pas, et ce sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- Autorise Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.

3 - Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que la SA d'HLM PROMOLOGIS demande à la commune d'accorder sa garantie pour le remboursement de la somme totale de 301014,90€, représentant 30 % de deux emprunts d'un montant total de 1003383€, que PROMOLOGIS se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ces emprunts sont destinés à financer l'acquisition du terrain et la construction sur ledit terrain de 11 logements situés centre bourg à Merville.

Les caractéristiques de chacun des deux prêts PLUS et PLUS foncier consentis sont les suivantes :

La garantie de la commune est accordée pour la durée totale du prêt, soit 24 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement de 40 ans, à hauteur de la somme de 215797,50€, majorée des intérêts courus pendant la période de préfinancement et capitalisés au terme de cette période.

Il est toutefois précisé que si la durée de préfinancement finalement retenue est inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période seront exigibles à son terme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accorde sa garantie pour le remboursement de la somme totale de 301014,90€ aux conditions définies ci-dessus.

- S'engage, en lieu et place de l'emprunteur, à effectuer le paiement des

sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires que celui-ci aurait encourus sur l'un ou l'autre prêt au cas où, pour quelque motif que ce soit, il ne s'en acquitterait pas, et ce sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

- Autorise Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.

3 - Travaux d'assainissement pour la construction de la Crèche; demande de subvention au Conseil Général

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre de la construction de la future crèche, la commune prend à sa charge les travaux de raccordement du bâtiment au réseau d'assainissement collectif. Ces travaux s'élèvent à 22807,90€ HT (27278,25€ TTC) et sont effectués dans le cadre du marché de travaux à bons de commande.

Monsieur le Maire précise que, dans le cadre de la création d'ouvrages communaux, le Conseil Général peut être sollicité pour une subvention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve les travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif de la future crèche pour un montant total de 22807,90€ HT.

- Sollicite le Conseil Général pour une subvention dans le cadre de la création d'ouvrages communaux.

4 - Acquisition d'une auto-laveuse; demande de subvention au Conseil Général

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a été nécessaire d'acquiescer une machine pour nettoyer les sols des bâtiments municipaux. Cette acquisition s'élève à un montant de 4725,46€ HT (5651,65€ TTC).

Monsieur le Maire précise qu'il peut être demandé une subvention au Conseil Général.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'acquisition d'une machine pour nettoyer les sols d'un montant de 4725,46€ HT.

- Sollicite le Conseil Général pour une subvention.

5 - Programme Assainissement 2008; demande de subvention complémentaire au Conseil Général pour la plus-value relative à la réhabilitation du poste de refoulement de la Côte Rouge

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que des travaux supplémentaires sont nécessaires dans le cadre de la réha-

bilitation du poste de refoulement de la Côte Rouge.

Il s'agit essentiellement de réhabiliter la cuve existante, de réaliser un accès et une aire de stationnement pour les véhicules d'entretien et d'installer un robinet de puisage pour le nettoyage. Ces travaux représentent un coût supplémentaire de 16550€ (19793,80€ TTC) qui s'ajoute aux 28480€ HT (34062,08€ TTC). L'ensemble de l'opération s'élève à 45030€ HT (53855,88€ TTC).

Il s'agit de demander une subvention complémentaire au Conseil Général dans le cadre du programme d'assainissement 2008.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve les travaux complémentaires qui doivent être effectués au poste de refoulement de la Côte Rouge pour un montant de 16550€ HT.

- Sollicite le Conseil Général pour une subvention complémentaire dans le cadre du programme d'assainissement 2008.

6 - Octroi d'une subvention de 300€ au collège de Grenade pour un voyage d'élèves d'une classe de SEGPA

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le collège de Grenade sollicite une subvention de 300€ pour organiser un voyage scolaire au mois d'avril 2009 concernant une classe de 4^e SEGPA. Six élèves de cette classe sont domiciliés à Merville.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accorde une subvention de 300€ au collège de Grenade pour l'organisation d'un voyage scolaire.

URBANISME

7 - Adoption du projet de Plan Local d'Urbanisme et demande de désignation d'un Commissaire-Enquêteur pour l'enquête publique

M^{me} POUTREL rappelle à l'Assemblée les conditions dans lesquelles le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été élaboré, à quelle étape de la procédure il se situe et présente le projet. Elle explique qu'en application de l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme doit être tiré le bilan de la concertation dont a fait l'objet l'élaboration du projet de PLU et, qu'en application de l'article L 123-9 dudit Code, le document doit être « arrêté » par délibération du Conseil Municipal et communiqué pour avis aux personnes mentionnées aux articles L 123-6 et L 121-4 du Code de l'Urbanisme.

Monsieur MARTY rappelle la remarque de la Direction départementale de l'Agriculture sur l'accroissement important de la population mentionné dans le document et souhaite savoir si cela est envisagé pour augmenter les recettes fiscales. M. le Maire lui répond que non et que la superficie ouverte à l'urbanisation ne représente que 2 % de la surface de la commune. M. MARTY rappelle son inquiétude

d'éviter à nouveau une inflation de logements.

Il est demandé d'inscrire une orientation d'aménagement pour créer une voie transversale sur les terrains de la SEAC.

Le Conseil Municipal,
Vu la délibération en date du 11 juillet 2002 prescrivant la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme de Merville, Considérant qu'un débat a eu lieu dans la séance du Conseil Municipal du 27 juin 2008 sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), Entendu l'exposé de M^{me} l'adjointe à l'urbanisme,

Vu le projet de PLU et notamment le PADD, le rapport de présentation, les documents graphiques, le règlement et les annexes,

Vu la phase de concertation qui s'est déroulée en Mairie en plusieurs étapes depuis 2005,

Considérant que le projet de PLU est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques associées à son élaboration, aux communes limitrophes et aux EPCI directement intéressés,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité:
- Tire le bilan de la concertation qui s'est déroulée en plusieurs étapes depuis 2005 et a revêtu la forme suivante:

- Exposition des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du 11 juillet au 30 septembre 2005,
- Recueil des observations émises lors de cette exposition, au nombre de 18, et entretiens individuels avec M. le Maire et les particuliers ayant émis ces observations,
- Articles dans le bulletin municipal,
- 92 courriers adressés à M. le Maire,
- 102 entretiens individuels avec M. le Maire, l'Adjoint délégué à l'Urbanisme ou des techniciens,
- Réunion d'information et de consultation le 2 octobre 2008 avec les concessionnaires et les personnes publiques associées,

Il ressort de cette concertation plusieurs éléments:

* la volonté des habitants de voir aboutir rapidement le projet lancé depuis 2002,

* les principaux sujets abordés par les habitants ont été le cadre de vie, l'évolution démographique, le besoin de nouveaux logements, la préservation des activités agricoles,

* une forte demande de constructibilité de parcelles pour des projets qui ne s'inscrivent pas toujours dans les principes de développement maîtrisé promu dans la Loi SRU,

* les entretiens ont permis à certains de comprendre l'importance du PLU et de projeter leur demande particulière dans le projet global,

* malgré les moyens employés, il est important de noter des difficultés de compréhension du document. Les habitants ont eu du mal à différencier ce qui relève du PLU de ce qui relève de réglementations ou de procédures différentes. Cela s'est particulièrement senti dans les courriers de retour sur le document du PADD dans lesquels les

habitants exprimaient des souhaits qui ne rentraient pas dans les domaines de compétences du PLU.

L'ensemble des remarques et sollicitations a été étudié et certaines ont été reprises pour l'élaboration du document.

- Arrête le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Merville tel qu'il est annexé à la présente,

- Précise que le Plan Local d'Urbanisme sera communiqué pour avis: à l'ensemble des personnes publiques associées à l'élaboration du PLU, aux communes limitrophes et aux EPCI directement intéressés, aux présidents d'associations agréées qui en feront la demande.

8 - Transfert de la Parcelle de 265 m² située Place du Château du domaine public communal dans le domaine privé communal.

M^{me} POUTREL informe l'Assemblée que des riverains se porteraient acquéreurs d'une parcelle appartenant à la commune Place du Château. Cette parcelle se situe entre les parcelles n° 150 et 1307 de la section E et est d'une superficie d'environ 260 m². Les deux riverains ont déjà un usage privatif de cette parcelle qu'ils souhaitent concrétiser par une acquisition. Avant de céder cette parcelle, il convient de la déclasser en la faisant passer du domaine public communal au domaine privé communal. Cette parcelle est, en effet, un délaissé, elle n'est pas affectée à l'usage du public et ne bénéficie d'aucun aménagement spécial, de type mobilier urbain ou espaces verts.

Monsieur le Maire sollicite donc l'accord de l'Assemblée pour déclasser cette parcelle avant de la céder aux deux riverains. Il précise qu'avant d'envisager cette cession, l'avis du Service des Domaines sera demandé et le bornage, effectué.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:
- Accepte de déclasser la parcelle située entre les parcelles n° 150 et 1307 de la section E du domaine public communal au domaine privé communal, en vue de sa cession.

9 - Acquisition de 89 m² de terrain dans le cadre des travaux d'urbanisation Chemin des Mourlanes.

M^{me} POUTREL informe l'Assemblée que dans le cadre de l'urbanisation prévue sur le secteur Mourlanes / Guinot / Saint Jean, il est important d'améliorer la visibilité du croisement entre le Chemin des Mourlanes et le Chemin Saint Jean en agrandissant l'emprise de ce croisement. Il est donc nécessaire d'acquérir une superficie de terrain de 89 m², négocié à 65 €/m², ce qui amène une dépense totale de 5785€ pour la commune auxquels s'ajoutent les frais de division de la parcelle et les frais de notaire.

Monsieur le Maire sollicite l'accord de l'Assemblée pour cette acquisition. Le Conseil Municipal, à l'unanimité:
- Donne son accord pour acquérir un terrain d'une superficie de 89 m² pour 5785€ afin d'agrandir le croisement

entre le chemin des Mourlanes et le chemin Saint Jean.

10 - Echange de parcelles entre la Commune et Monsieur BALY, Chemin de Péouliayrès.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient aujourd'hui de finaliser les accords passés lors de l'acquisition des parcelles nécessaires à la réalisation de la station d'épuration dans le secteur Durous.

La commune est, en effet, propriétaire de parcelles situées au nord de la station qui ne pourront pas être utilisées en cas d'extension de celle-ci. Afin de pérenniser l'accès à cet équipement et d'assurer son extension éventuelle, Monsieur le Maire propose d'acquérir une partie de parcelles située entre la station et le chemin de Péouliayrès d'une surface de 3017 m². Cette acquisition pourrait se faire au moyen d'un échange de ces parcelles contre une partie des parcelles appartenant à la commune évoquées ci-dessus, d'une superficie de 3334 m².

Monsieur le Maire sollicite l'accord de l'Assemblée sur cet échange de parcelles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Approuve l'échange de parcelles tel que décrit ci-dessus.

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous actes afférents à cet échange.

AFFAIRES SCOLAIRES

11 - Modification des tarifs de l'accueil périscolaire

M. TAGNERES propose à l'Assemblée d'augmenter les tarifs de l'accueil périscolaire du matin, du midi et du soir. En effet, suite aux nouveaux taux d'encadrement des enfants sur le temps périscolaire imposés par la Caisse d'Allocations Familiales, il a été nécessaire d'embaucher quatre animateurs supplémentaires à la rentrée du mois de septembre 2008.

Suite à l'accroissement de la masse salariale qui s'ensuit, il est proposé une augmentation des tarifs suivants, à compter du 1^{er} janvier 2009:

	2008	2009
Le matin et/ou le soir	0,89 €	1,00 €
Le midi	0,37 €	0,45 €

M. GENDRE rappelle l'évolution importante du nombre d'enfants accueilli depuis un an.

M^{me} LABORDE souhaite savoir comment se positionnent ces tarifs par rapport aux communes voisines.

M. GENDRE répond que Merville se situe dans la moyenne des communes de même taille.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité moins deux abstentions:

- Approuve l'augmentation des tarifs de l'accueil périscolaire du matin, du midi et du soir telle qu'indiquée ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2009.

RESSOURCES HUMAINES

12 - Création d'un poste d'Adjoint d'animation de 2^e classe titulaire.

M^{me} DAVID informe l'Assemblée que dans le cadre de la mutation d'un

agent, il convient de créer un poste à temps plein d'adjoint d'animation de 2^e classe titulaire qui occupera les fonctions d'animateur du relais associatif.

Elle sollicite l'accord de l'Assemblée pour cette création de poste.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Approuve la création d'un poste d'adjoint d'animation de 2^e classe titulaire à temps plein.

13 - Création d'un poste d'Adjoint d'animation de 2^e classe saisonnier non titulaire.

M^{me} DAVID informe l'Assemblée qu'il convient de recruter un agent saisonnier non titulaire pour organiser et animer dix lotos à Merville du mois de novembre 2008 au mois de mars 2009. Ce poste correspond à 50 heures de travail au total, rémunérées sur le 1^{er} indice du grade d'adjoint d'animation de 2^e classe.

Elle sollicite l'approbation de l'Assemblée pour la création de ce poste.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Autorise la création d'un poste d'adjoint d'animation de 2^e classe non titulaire pour une durée totale de 50 heures pour animer les lotos de la commune.

DIVERS

14 - Retrait de la délibération du 16 mai 2008 sur le service minimum à l'école en cas de grève.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée sa délibération du 16 mai 2008 portant sur le refus de mettre en place le service minimum à l'école en cas de grève des enseignants.

Cette délibération est devenue illégale suite à la publication de la Loi n° 2008-790 du 20 août 2008 instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire, notamment en cas de grève de 25 % au moins du personnel enseignant de l'école.

Par courrier en date du 17 octobre 2008, M. le Préfet demande donc à M. le Maire de retirer sa délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:
- Décide de retirer sa délibération du 16 mai 2008 portant sur le refus de mettre en place le service minimum à l'école en cas de grève des enseignants.

M. le Maire précise que l'Association des parents d'élèves soutient la position de la Mairie.

Le Conseil Municipal réitère son refus de mettre en place le service minimum. ■



* Le compte rendu du Conseil Municipal transmis à la Préfecture est consultable en mairie.

Vœux de M. le Maire, Fernand BENTANAX, pour l'année 2009

Mesdames, Messieurs les présidents d'association,
Madame la Conseillère Générale,
Mesdames Messieurs les élus des communes voisines qui nous font l'amitié d'être avec nous ce soir,
Mesdames Messieurs les élus, adjoints, conseillers municipaux, élus des conseils municipaux enfants et jeunes,
Mesdames, Messieurs, chers amis.

Au nom du conseil municipal de Merville et de l'ensemble des présidentes et présidents des associations de Merville, je vous remercie d'avoir répondu si nombreux à notre invitation.

Je remercie le comité de pilotage constitué par la commission culturelle et sportive et des représentants de chaque association pour avoir préparé et organisé cette cérémonie des vœux aux habitants de la commune.

Selon une tradition désormais bien établie depuis le 1^{er} janvier de l'an 2000, les associations mervilloises offrent la galette des rois à tous nos concitoyens, la municipalité pourvoyant à l'animation de la soirée et au verre de l'amitié.

Cette rencontre aujourd'hui attendue par beaucoup d'entre nous est une occasion de passer un moment convivial entre amis, avec des voisins et de revoir des visages parfois perdus de vue depuis quelques années.

Ce soir, avant de prononcer mes meilleurs vœux de nouvel an pour chacun d'entre vous, je voudrais avoir une pensée affectueuse pour toutes celles et tous ceux qui étaient récemment parmi nous dans cette même salle et qui nous ont quittés pendant l'année écoulée. Je voudrais leur dire qu'ils nous manquent et que leur souvenir est très présent dans cette salle, à nos côtés.

Le moment des vœux, c'est le moment privilégié de faire un point sur l'année écoulée, et sur les projets à venir.

Lors des vœux 2008, ici même, j'exposais la logique de notre politique qui donne tout son sens à notre action. La politique que nous développons est aujourd'hui au cœur même des engagements que nous avons pris devant les électeurs en mars dernier.

Développement subi ou choisi ?

Cité dortoir ou village vivant ?

Depuis le constat d'un accroissement très important de notre population, les élus ont choisi d'être acteurs de notre propre développement, cette décision se décline en 3 points :

- 1 - Nous avons conscience de vivre dans un village inclus dans un contexte de développement de l'aire urbaine toulousaine et donc nos réflexions en terme d'aménagement du territoire s'inscrivent dans une logique intercommunale.
- 2 - Nous avons à faire face à la réalisation d'infrastructures et d'équipements publics nouveaux dimensionnés en fonction des besoins légitimes des habitants.
- 3 - Nous devons créer les conditions favorables à une vie sociale centrée sur le village, en favorisant le commerce local, de meilleures conditions d'exercice de la vie associative, l'éveil à la citoyenneté et au respect des conditions de vie de chacun d'entre nous.

Ces 3 points ont guidé notre action récente, et restent les fils conducteurs des actions en cours et à venir.

A ces 3 axes de réflexion et d'action, s'imposent des contraintes :

- Contraintes internes liées à l'urgence des besoins en équipements publics,
- Contraintes externes liées au désengagement de l'Etat en matière de soutien technique et à la baisse des dotations financières.

Pour le premier point de notre action, nous sommes dans une logique intercommunale

Merville s'inscrit dans le contexte de l'aire urbaine toulousaine et la croissance de population constatée depuis quelques années, 18 000 à 19 000 habitants par an sur l'ensemble du territoire avec un ralentissement ces deux dernières années à 14 000 habitants par an, a forcément un impact sur notre propre croissance.

La communauté de communes de Save et Garonne créée depuis le 1^{er} janvier 2003 est membre du syndicat mixte du



Les élus et les présidents d'associations.

Schéma de Cohérence Territoriale du Nord Toulousain (SCOT). Elle a été dotée de diverses compétences qui vont au-delà des compétences autrefois confiées au SIVOM, et en particulier la compétence d'aménagement du territoire.

Il y a quelques semaines seulement, la Communauté de Communes de Save et Garonne, a adhéré au Pays Tarn Girou Frontonnais.

Cette démarche, permet de superposer complètement les 2 structures politiques SCOT et Pays dans un même périmètre géographique couvrant un territoire allant du canton de Cadours à la rive droite de la Garonne jusqu'à Verfeil, en passant par Villemur et Fronton.

L'intérêt pour nous d'une telle adhésion, est de permettre de rendre éligible aux aides régionales et européennes, un certain nombre de projets structurants pour l'ensemble du territoire et en particulier, en matière de développement économique, de maillage des transports en commun et d'équipements collectifs.

Par ailleurs les grands projets d'infrastructure routière sont en état d'études avancées pour une réalisation à l'horizon 2013/2015, que ce soit le prolongement de la route départementale 902 depuis Beauzelle jusqu'à l'entrée de Merville à la Faugade ou la construction d'un nouveau pont sur la Garonne, en limite de Grenade et Merville.

Tout le monde comprend bien que dans ce contexte, Merville est au cœur du développement de ce secteur de la rive gauche, puisque situé entre Blagnac Constellation et l'Eurocentre de Castelnau d'Estratefonds. Par conséquent toute réflexion sur l'aménagement de notre commune passe obligatoirement par une étude territoriale d'ensemble au-delà des frontières administratives de Merville.

Dans ce contexte, Le pôle Grenade /Merville a été identifié comme un pôle de centralité à renforcer au niveau du développement économique, source de créations d'emplois.

Afin de répondre à cette responsabilité nouvelle qui est la nôtre, en matière d'aménagement du territoire, notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) arrêté par le conseil municipal de décembre 2008, intègre en particulier des zones importantes dédiées à l'implantation et au développement de nouvelles activités artisanales, et industrielles.

L'enquête publique qui débutera fin mars, pilotée par un commissaire enquêteur, permettra à chacun d'exprimer son avis.



Les discours de M. le Maire

L'intercommunalité, c'est aussi l'adhésion à différents syndicats tels que le syndicat des eaux, le syndicat d'entretien de la vallée de la Save, le transport des personnes âgées, et Rivage dont je reparlerai dans le volet social de cette intervention.

Cette communauté de communes que nous avons créée est un outil majeur de mutualisation de moyens et d'apport de ressources nouvelles sans création de fiscalité nouvelle.

C'est en particulier le moyen de permettre aux communes membres de réaliser des projets que nos moyens seuls ne permettent même pas d'envisager.

Le deuxième point de notre action, est de faire face aux besoins en infrastructures et équipements publics dimensionnés en fonction des besoins d'une population en constante augmentation.

Nous faisons tous le même constat :

- Le groupe scolaire inauguré récemment est déjà saturé : 530 enfants répartis en 7 classes de maternelle et 13 classes élémentaires,



Les jeux de l'école maternelle.

- Les équipements sportifs et culturels sont insuffisamment dimensionnés,
- Les besoins futurs sont nombreux,
- La commune se doit de maîtriser du foncier pour la réalisation future de tous ces équipements.

L'emprise au sol nécessaire à des créations nouvelles d'équipements scolaires, sportifs et culturels représente plus de 10 hectares. Pour cela il est indispensable de disposer de réserves foncières dans des sites cohérents avec l'urbanisation globale de la commune, les zonages appropriés sont intégrés dans le futur PLU qui sera soumis à l'enquête publique, et les négociations visant aux acquisitions foncières nécessaires avancent pour qu'une conclusion prochaine aboutisse.

Ce projet d'aménagement d'ensemble fera l'objet d'une concertation étroite avec les représentants associatifs et en particulier avec l'association des parents d'élèves, avec les conseils éclairés du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement).

Pour cette nouvelle année 2009, de nombreux chantiers sont en cours de réalisation, je citerai :

- La crèche intercommunale des Marmousets dont la première pierre a été posée le 12 décembre dernier pour une livraison prévue en septembre 2009. Cet équipement

réalisé dans le respect des critères du développement durable, portera de 20 à 30 le nombre de places de cette nouvelle structure. Cette nouvelle crèche réalisée par la communauté de communes dans le cadre de la compétence petite enfance, est implantée sur un terrain mis gratuitement à disposition par la commune qui a également assuré sa viabilisation.

- Le chantier Joseph BON avance de façon satisfaisante pour un achèvement de travaux et livraison au dernier trimestre de cette année. Cette opération dotera la

Je dois souligner que tous ces travaux, ne pourraient pas s'effectuer sans l'aide permanente du Conseil Général.

L'ensemble de ces réalisations sont conditionnées par un certain nombre de contraintes internes et externes :

Nos contraintes internes sont directement liées aux efforts nécessaires que nous avons consentis ces dernières années pour satisfaire au mieux les besoins de l'ensemble des mervillois, dont le nombre a pratiquement doublé ces cinq dernières années :



Pose de la première pierre crèche décembre 2008.

Travaux de la maison Joseph BON

commune de 14 nouveaux logements HLM intégrant la réhabilitation du presbytère, et une nouvelle salle associative associée à une salle équipée de cuisine pour nos aînés. Je voudrais vous informer que les membres du CCAS ont sollicité madame ROUZEAUD pour être la marraine de ce nouvel équipement.

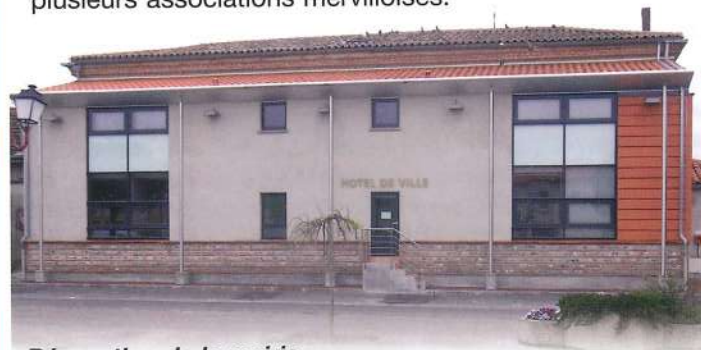
Par ailleurs, les chantiers routiers qui subissent régulièrement des décalages par rapport à la programmation prévue, avancent dans de bonnes conditions, c'est :

- L'urbanisation de la rue de Guinot/Mourlanes/St Jean dans sa première tranche. Je rappelle que la deuxième tranche Saint Jean /Alouettes se réalisera après l'opération d'effacement des réseaux EDF et télécom du chemin St Jean,
- La réalisation du giratoire route de Larra/chemin de Laffage pendant les vacances scolaires de février,
- La réalisation du giratoire route de Daux/chemin du Juge/chemin de Lartigue durant le 2^e trimestre,
- Rue du Bourrelrier et rue des Jardins qui auraient dû être réalisées en décembre, sont toujours d'actualité, de même que le chemin Tissié,
- L'aménagement du chemin de Rambeau est à l'étude,
- La réfection du revêtement de la départementale de Merville à Larra sera réalisée cette année.

De même, le très important chantier d'extension de la station d'épuration actuelle à 7 000 équivalents habitants est bien lancé, l'entreprise Ternois a été retenue par la commission d'appel d'offres pour un montant de 1 970 864 euros TTC, le marché a été notifié et le permis de construire est en cours d'élaboration. Le début des travaux est envisagé pour septembre /octobre 2009.

Je dois souligner que tous ces travaux, ne pourraient pas s'effectuer sans l'aide permanente du Conseil Général.

- Extension du groupe scolaire Georges Brassens,
- Rénovation et extension de la mairie,
- Acquisition et rénovation de l'espace Jouvion qui accueille désormais le centre social Rivage et le siège de plusieurs associations mervilloises.



Rénovation de la mairie

Ces efforts importants, pèsent sur notre capacité d'investissement immédiat, c'est la raison pour laquelle l'équipe municipale s'efforce de réaliser sans recourir à l'emprunt les programmes d'investissement lancés depuis 3 ans.

La chambre régionale des comptes qui a analysé la situation financière de la commune note que nous avons dû faire face à un accroissement brutal de la population et à la nécessité de réaliser rapidement des équipements adaptés.

Le rapport de la chambre régionale des comptes précise par ailleurs que nous devons optimiser nos marges de manœuvre fiscale si nous voulons que notre commune conserve son attractivité.

A ce propos, je voudrais rappeler que ce rapport a fait l'objet d'une présentation en séance publique du conseil municipal du 10 octobre, et d'un compte rendu publié dans

"Merville Actualités" de décembre. Il a été affiché, dans son intégralité, en mairie sur les panneaux extérieurs, et reste à la disposition du public à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture au public.

Cette précision s'adresse plus particulièrement à quelques personnes mal intentionnées, qui avec le courage de l'anonymat, diffusent ce rapport sous le manteau, faisant supposer je ne sais quel manque de transparence ou même d'honnêteté du maire et de son conseil municipal.

C'est à la lumière de ces contraintes internes que les investissements et réalisations que j'ai énumérés il y a un instant s'inscrivent aujourd'hui dans nos projets d'aménagement.

Nos contraintes externes, elles, sont plus pénalisantes car elles nous sont imposées, en particulier par l'Etat et sa politique de transfert de charge sur les communes et l'ensemble des collectivités locales :

Après l'abandon de l'assistance gratuite de la DDE sur les études et conduite des travaux routiers, l'Etat nous impose la mise en place du soutien scolaire, ce qui se traduit à Merville par la semaine de 4 jours, l'augmentation des heures d'accueil périscolaire, et donc un surcoût de fonctionnement important à la fois pour notre budget de fonctionnement et un surcoût pour les familles qui doivent faire face à la garde des enfants tous les mercredis et non plus seulement les mercredis libérés.

Je ne m'étendrais pas sur la mise en place du service minimum dans lequel l'Etat transfère sa propre responsabilité dans le dialogue social avec ses personnels vers les communes. Obligeant celles-ci à assumer financièrement et



Un public nombreux à la cérémonie des vœux

pénalement les conséquences des blocages sociaux vis-à-vis des fonctionnaires de l'Etat.

La loi de finances 2009 apporte, quant à elle, un lot d'inquiétudes graves car, tout en demandant aux collectivités territoriales d'investir, l'Etat diminue les dotations aux communes : remise en cause du fond de compensation de la TVA, modification du mode de calcul de la dotation de fonctionnement, et surtout pour notre commune qui a effectué un recensement complémentaire en octobre 2006, c'est la décision de prendre en compte la population au 1^{er} janvier 2006 et non celle constatée en octobre.

Mesdames et Messieurs cette précision ne parle peut-être pas pour beaucoup d'entre vous, mais quand je vous aurais précisé que le montant des dotations est calculé en fonction de la population recensée, vous comprendrez que la commune perçoit davantage d'argent pour 4673 habitants que ce qu'elle en percevra pour 3800 ! C'est donc un manque de recette attendu de l'ordre de 100 000 euros pour notre budget 2009, soit une baisse de 20 % de la dotation de l'Etat.

Inquiétant aussi, le projet de réforme des collectivités territoriales qui interdirait au Conseil Général d'apporter l'aide aux investissements des communes, car cela ne fait pas partie de ses compétences obligatoires. Inquiétant et dramatique, lorsqu'on sait que le département soutient les projets des communes à hauteur de 50 % en moyenne !

Le troisième point de notre action vise à créer les conditions favorables à une vie sociale centrée sur le village, en favorisant le commerce local, de meilleures conditions d'exercice de la vie associative, l'éveil à la citoyenneté et au respect des conditions de vie des autres.

Ce troisième aspect du rôle des élus me paraît essentiel, car il est au cœur de l'action lorsqu'on refuse la notion de cité-dortoir.

Au cours d'une réunion publique il y a deux ans, nous avons présenté le projet d'aménagement de la route de Larra. Ce projet municipal accompagné par le bureau d'études et d'architecture Séquences a permis de sélectionner un investisseur pour la cession d'un terrain de 1,1 hectare destiné à l'implantation d'une surface commerciale de 600 à 800 m² associée à une galerie marchande d'une dizaine de cellules.

La réalisation de l'ensemble se faisant dans le respect total d'un cahier des charges et sous le contrôle de l'architecte imposé par la commune. Par ailleurs ce projet est travaillé en complémentarité et cohérence avec le projet privé voisin situé le long du chemin de Laffage.

L'objectif de cette opération voulue par les élus, est double :

- donner une cohérence à l'organisation vivante du village en créant ce deuxième pôle commercial situé le long d'un axe central,
- permettre par la vente de ce terrain, de financer les acquisitions foncières nécessaires aux besoins futurs et financer une partie des équipements sportifs et culturels indispensables à un développement satisfaisant de la vie associative. En particulier je détaillais il y a un instant le projet d'acquisition de réserves foncières chemin de Lartigue, l'aménagement de cet espace avec les équipements publics indispensables, et surtout les moyens de les financer avec les contraintes budgétaires que nous connaissons.

Je précise que ce projet en cours de réalisation est "l'étape 1" d'un projet plus vaste sur lequel aucune décision n'est prise à ce jour.

Ce projet est en relation directe avec l'amélioration des conditions d'exercice de la vie associative.



Les activités du centre de loisirs.

Donner au secteur associatif les moyens d'animer le village, offrir aux habitants des lieux de rencontre, des lieux créateurs de lien social, des lieux d'intégration pour les nouveaux habitants, cette volonté est en cohérence totale avec la politique municipale que nous menons :

- mise en place d'une politique enfance jeunesse développée par le secteur animation en régie municipale s'appuyant sur les associations sportives et culturelles,
- organisation de salons valorisant les talents individuels, tel que les loisirs créatifs,
- création d'ateliers visant à rompre l'isolement des personnes, dans les missions du centre social Rivage.

Oui, le secteur associatif joue un rôle essentiel et complémentaire à l'action municipale dans notre vie à Merville. Le forum des associations organisé en septembre est là pour témoigner de la vitalité de ses animateurs.



Je voudrais parler un instant des femmes et des hommes qui animent la vie de nos associations tout au long de l'année. Leurs présidentes et présidents sont ici présents, fidèles au rendez-vous et co-organisateurs de cette soirée. Je tiens à les remercier, pas seulement parce qu'ils sont là ce soir, mais parce qu'ils sont les bénévoles dévoués toute l'année pour que leur asso tourne du mieux possible, et ils se battent pour que ça tourne bien, et ils se battent aussi avec les élus parce qu'ils n'ont pas tout ce qu'ils voudraient. Ce sont des batailles saines, parce que nous visons le même but, le même objectif :

Permettre aux habitants de Merville de vivre à Merville.

Je voudrais que par vos applaudissements nous donnions du courage à une race en voie de disparition : les bénévoles.

Race en voie de disparition, oui, car les règles imposées à la gestion des assos sont de plus en plus contraignantes et de plus en plus onéreuses. Lorsque le bénévole en a assez, la personne qui pratique ne va pas forcément aller donner le coup de main qui redonne le moral, mais se tourner vers le club privé qui prendra le chèque et une fois de plus nous alimenterons la consommation de loisirs au détriment de la vie sociale organisée autour d'un projet commun.

Les élus de Merville sont conscients des prodiges réalisés régulièrement par tous ces bénévoles et c'est pourquoi lorsque j'évoquais il y a un instant les aménagements

futurs c'est complètement cohérent avec notre volonté de vivre à Merville.

Dans l'année qui débute, nous pouvons nous réjouir de la livraison de la salle de judo, salle que nous devrons baptiser et inaugurer prochainement, de la livraison prochaine de la salle associative Joseph BON, et de la crèche intercommunale associative pour septembre cette année.



La salle de sports au sol est fonctionnelle depuis la rentrée scolaire 2008.

La mise à disposition d'ici la fin de cette année des espaces libérés par la crèche actuelle et la salle du 3^e âge, font l'objet d'une réflexion conduite par la commission aménagement. Cette réflexion intègre le besoin d'espace de la bibliothèque, et d'un lieu d'accueil pour le foyer des jeunes pour ne citer que ces points-là.

Tisser le lien social, c'est aussi conduire les actions de solidarité au quotidien, le rôle du SIVU Rivage et du CCAS est exemplaire à ce niveau.



Bourse aux vêtements 2008 organisée par le centre social.

- Après la mise en œuvre et l'attribution de 26 logements HLM en 2007, puis 18 livrés en mars 2008, ce sont 14 nouveaux logements HLM qui seront livrés dans l'opération Joseph BON.
- Avec les actions d'animation collectives réalisées tout au long de l'année par le centre social (ateliers parentalités, atelier cuisine, loisirs créatifs...),
- Avec l'accueil au quotidien des personnes en recherche de soutien moral et financier,
- Avec la mise en place de la banque alimentaire rendue incontournable pour un nombre de plus en plus important de personnes en difficulté,
- Avec la bourse aux vêtements dont le succès va grandissant,

- Avec la mise en place d'une permanence de l'assistante sociale de la CAF,
- Avec la mise en place au plan intercommunal d'une permanence gratuite de conseils pour l'accès au droits,
- Avec la mise en place d'une permanence de la mission locale qui vient renforcer notre pôle accueil emploi et point info jeunes,
- Avec la politique mise en place auprès et pour les jeunes : animation du foyer, sorties d'été, jobs d'été, forum de l'emploi, journée de l'apprentissage,
- Avec le portage de repas à domicile et le transport à la demande pour les personnes âgées ou en difficulté passagère,
- Les ateliers mémoire et équilibre destinés à nos aînés,
- L'organisation du 12^e repas annuel des aînés a rassemblé cette année près de 270 personnes dans une ambiance chaleureuse. Cette année aussi, nos aînés ont été servis par 17 jeunes mervillois garçons et filles qui ont consacré leur dimanche à faire plaisir à nos anciens. Permettre la mixité générationnelle c'est aussi le sens de nos actions,
- L'éveil à la vie citoyenne, c'est plus de 160 enfants qui participent ou qui ont participé aux conseils municipaux d'enfants et de jeunes. Cette année le projet porté par nos jeunes s'inscrit dans une démarche environnementale avec l'aménagement de la mare du bois de Bayler.

Je dois souligner que nos jeunes élus sont particulièrement motivés par tout ce qui touche à l'environnement et à la propreté du village.

Et puisque c'est la période des vœux, je souhaite que les adultes qui à l'inverse des jeunes ignorent tous les services gratuits mis à leur disposition pour la gestion des déchets, prennent conscience du mépris qu'ils ont pour leurs concitoyens lorsqu'ils déposent leurs déchets au pied des colonnes de tri au lieu de les amener en déchetterie.

Cette année 2008, un groupe de jeunes élus est allé visiter le parlement européen à Strasbourg c'est la concrétisation d'un projet porté depuis 2 ans. Cette démarche renforce chez nos jeunes élus, la connaissance des institutions que beaucoup d'adultes ignorent.

Avant de conclure, je voudrais dire merci à l'ensemble des employés municipaux pour le dévouement et le professionnalisme qu'ils manifestent au service de nos concitoyens tout au long de l'année. Ils représenteront dans peu de

temps le dernier bastion du service public, car après la privatisation des services tels que la Poste après EDF et Gaz de France, seules les mairies seront à la disposition du public.

Par ailleurs, je me dois de vous informer de la modification de notre organisation au service des associations :

Pascale RAMPAZZO réintègre l'effectif de la commune après avoir coordonné l'action jeunesse pour les 3 communes du SIVU Rivage. Je tiens à la remercier publiquement pour sa disponibilité et pour l'action qu'elle a portée avec enthousiasme depuis plus de dix ans. La compétence jeunesse est à nouveau prise en charge par chaque commune, et confiée à l'ACCEM (centre de loisirs) sous la direction de Nicolas LAMOUR.

Donc, à partir de demain, Pascale devient la personne référente pour tout le secteur associatif. Marc SOULA qui a prouvé son implication dans ce secteur, intègre la structure enfance jeunesse, je tiens également à lui dire merci.

Je souhaite pour chacun d'entre eux la réussite professionnelle dans leurs nouvelles missions.

Je conclurai donc en disant que toutes ces actions prioritaires sont en cohérence avec notre volonté pour chacun de vivre à Merville le plus longtemps possible :

- La construction du lien social,
- La mise en œuvre permanente de solidarités avec les plus faibles et les plus démunis,
- Etre à l'écoute de nos concitoyens,
- Aplanir les difficultés rencontrées au niveau interpersonnel des administrations.

Voilà la motivation des élus que vous avez choisis pour ce nouveau mandat

« Ensemble vivons Merville »

Bonne année 2009 ■



Séance du conseil municipal des enfants et des jeunes avec leur animatrice, Lætitia et Céline.

Le service enfance jeunesse



Le Centre de Vacances d'Estarvielle pour le séjour neige du 8 au 14 février.

Depuis le 1^{er} janvier 2009 la commune a repris sa compétence « Jeunesse » détenue auparavant par le SIVU Rivage. Les actions en direction des 3-12 ans et des 12-17 ans ont donc été fédérées au sein du service municipal « Enfance & Jeunesse » qui rassemble aujourd'hui l'ACCEM (Centre de Loisirs), l'Espace Jeunes, un Pôle

d'Animation par le Sport et les Conseils Municipaux des Jeunes et des Enfants.

Tout au long de l'année, le service proposera donc aux enfants et aux jeunes de la commune des séjours de vacances, des stages sportifs, des sorties culturelles et sportives ou encore des séances d'initiation à différents sports le mercredi et le samedi.

Toutes les informations sont disponibles en Mairie ou auprès du Service Enfance & Jeunesse :

- En semaine au bureau du **Secteur Enfance** (Centre de Loisirs, au sein du groupe scolaire au **05 34 52 80 33**,
- Le lundi de 16 h 00 à 18 h 30 au bureau du **Secteur Jeunesse** (Espace Jouvion) au **05 62 13 40 96**.



Le projet Graff à l'Espace Jeunes



Le Centre de Vacances de l'Abris d'Arlos pour le séjour du 6 au 18 juillet.

Le marché de plein vent a fêté Noël

C'était le mercredi 17 décembre 2008. Comme tous les mercredis, il y avait le marché sur la place de la République. En voyant tous ces bonnets rouges et blancs on comprenait vite que le marché fêtait NOËL.

Comme chaque année, autour des commerçants du marché, plusieurs associations mervilloises étaient là pour nous « réchauffer ». Ainsi, on a pu déguster le vin chaud des randonneurs, les boissons proposées par le centre social SIVU - RIVAGE, tout en profitant du souffle africain de l'Autan et l'Harmattan, sans oublier l'association des parents d'élèves qui proposait leurs cartes de vœux !

Ici on faisait ses achats, là on passait ses commandes pour les fêtes, on bavardait,

certaines répondant aux questions posées par Audrey et Candice du SIVU-RIVAGE, tout en remplissant des tickets pour la traditionnelle tombola gratuite.

Et, malgré le froid, l'ambiance était chaleureuse (certains prétendent que c'était aussi dû au vin chaud).

A midi, le tirage de la tombola a fait plusieurs heureux. Et oui ! cette année encore 5 personnes sont reparties avec des paniers offerts et garnis par la municipalité, les commerçants du marché et le Crédit Agricole.

Les membres de la commission développement économique remercient les commerçants du marché, les associations et Serge qui, chaque année, les aident à animer cette matinée.

Et, qui sait, le père Noël sera peut-être parmi nous l'an prochain.

En attendant, n'hésitez pas à revenir les mercredis matin. ■



M. le Maire, Fernand BENTANAX, fait son marché.

RAPPEL :
La commission
communication
vous rappelle
qu'aucun article ne
sera pris en compte
au-delà du 13
de chaque mois

Comité de rédaction :
Commission Communication
Mairie de Merville
**Conception graphique
et impression :**


MAGENTA
31840 Seilh - 05 61 59 09 09

Les visites du Père Noël à Merville



Le Père Noël distribuant les cadeaux

Le Père Noël des « municipaux »

Quoi de mieux pour les enfants qu'une initiation à la magie ? Pour cela, le Docteur ES est venu, le vendredi 12 décembre en fin d'après-midi, apprendre quelques règles de magie aux enfants des employés municipaux et des élus ! Des apparitions, des objets qui volent... Tout un monde magique où le Docteur ES a emmené avec lui les enfants ravis de connaître enfin quelques secrets ! Le spectacle terminé, le Père Noël est arrivé de son pays lointain et a apporté les jouets pour les enfants. Impatient et curieux, chacun attendait l'instant où le Père Noël allait citer leur prénom pour recevoir enfin le cadeau tant attendu.

A en croire les sourires sur les visages, l'homme à la barbe blanche ne s'était pas trompé dans le choix des cadeaux, faisant ainsi le bonheur des enfants et donc celui des parents.

Le Père Noël du CCAS

Le lendemain, c'était au tour du CCAS de fêter Noël et il y avait de l'effervescence, lorsque un éminent professeur de science vient demander de l'aide aux enfants mervillois ! Ce grand scientifique accompagné de son assistante voulait absolument rencontrer le Père Noël ! Mais, manque de chance, ils s'étaient perdus en route et avaient atterri sur une île mystérieuse déserte. Le moment était alors venu de faire quelques expériences



Un spectacle proposé par Fun Science

Bonjour les enfants. Juste un petit mot pour vous dire que j'ai été heureux de vous rencontrer à Merville. Attention, j'aimerais bien pouvoir répondre à ceux qui m'ont écrit mais pour cela, il me faut absolument votre adresse.

Alors, pour Noël prochain, n'oubliez pas de la joindre à votre lettre.

En attendant mon retour, soyez sages !

pour se sortir de là ! Heureusement, les enfants étaient là pour les secourir. Les bouts de choux ont ainsi testé l'électricité statique, ils ont appris à transformer de l'eau liquide en eau solide, ou encore une bouteille en fusée et ont participé à beaucoup d'autres expériences. Bien entendu, le professeur et son assistante sont arrivés à



leur fin et ont pu rencontrer, comme ils le souhaitaient le Père Noël.

En effet, suite à ce fabuleux spectacle interactif présenté par Fun science, le professeur, son assistante et surtout les enfants ont eu la joie de rencontrer le Père Noël. Avant d'entreprendre sa grande tournée traditionnelle à travers le monde, le Père Noël voulait absolument refaire un petit tour à Merville et récolter les nombreuses lettres des enfants.

Après tant d'émotions et pour conclure cet après-midi festif, l'heure était venue de se régaler autour de galettes des rois et autres gourmandises sucrées et acidulées que parents et enfants ont pu apprécier. ■

Nouveau à Merville: Un opticien

Depuis le 6 janvier, un opticien a ouvert ses portes, le premier sur Merville ! Situé au centre du village, Optiflo sera à votre écoute et vous conseillera dans un espace chaleureux et accueillant, du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00 et le samedi 9h00-12h30 et de 14h30 à 18h00.

Il est à noter que l'ouverture de ce magasin sur Merville constitue le 4^e de cette marque. Optiflo, fort de son expérience, vous donnera la possibilité de choisir en toute liberté, tout en apportant conseils sur les solutions qui vous conviendront le mieux pour vous assurer un meilleur confort visuel.

De plus Optiflo pourra vous proposer, à tout moment, un large choix de montures et d'accessoires, que vous allez sans aucun doute adorer !



Merville Optique

Votre vision, c'est ma passion.

83, rue Emile Pouillon - 31330 Merville
Tél. : 05 61 07 68 16

**Offre 2ème paire*
Offre de bienvenue...**
**Pour l'achat d'une monture + 2 verres
1 paire de jumelles offertes****

*Voir conditions en magasin

**Offre valable dans la limite des stocks disponibles



Astuces et idées nouvelles

Le compostage

Le compost vient de la transformation de déchets organiques.

Le produit obtenu pourra être utilisé pour le jardinage.

Il est vraiment d'une grande utilité pour plusieurs raisons :

- Il limite la quantité d'ordures ménagères.
- Il diminue le transport et l'incinération des déchets enlevés par la collectivité.
- Il favorise la fertilité du sol.
- Il permet de produire un engrais naturel et non polluant.

Le secret du compostage réussi

- Il faut connaître les déchets dont nous pouvons nous servir, savoir de quelle manière les utiliser, et quels déchets nous devons bannir de notre compost,
- On ne peut pas faire un vrai compostage avec une seule catégorie de déchets. Pour faire un bon compostage il faut mélanger les catégories :

- les carbonés avec les azotés ;
- les humides avec les secs ;
- les grossiers avec les fins.

Pour réaliser ces mélanges, vous pouvez soit brasser les déchets dès le départ, soit les disposer en couches minces alternées si c'est possible. Il faut aussi penser à aérer le compost.

Les règles à respecter pour obtenir un bon compost :

(Astuces expérimentées)

- Lors de la première utilisation de votre composteur, pour penser à faciliter le passage de l'air, placer des branches au fond du composteur dans tous les sens et de plus introduire dans le compost deux ou trois branches verticalement.
- Pour un compost de bonne qualité, il est essentiel de supprimer les tailles de rosiers, les feuilles de

pêchers et de platanes qui sont porteurs de parasites.

- Utiliser une veille tondeuse à gazon pour broyer les éléments que vous allez introduire dans votre compost.

Les déchets à ne pas composter

- Plastique, tissus synthétiques, métaux
- Les sacs aspirateurs contiennent souvent des poussières d'origine synthétique.
- Les bois de menuiserie et de charpente qui sont souvent traités.
- Les couches des bébés, la litière de chats ne sont pas toujours biodégradables.
- De façon générale, aucun produit chimique, huile de vidange....

Les déchets utilisables pour le compost

Les coquillages et tous les déchets organiques sont compostables :

- Les déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc. ;
- Les déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes. Il faut savoir que les tontes de gazons doivent être placées dans le compost en quantité réduite et bien étalées pour éviter l'apparition de moisissures.
- Les déchets de maison : mouchoirs en papier et essuie-tout blanc, cendres de bois, sciures et copeaux non traités, papier journal, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur, etc. ;
- Il vaut mieux ne pas introduire dans le compost les

déchets qui se dégradent plus difficilement et demandent quelques précautions.

- Les déchets très ligneux ou durs par exemple (taille de branches, os, noyaux, coquilles, trognons de chou, etc.) qu'il vaut mieux broyer auparavant.
- Les graines de certaines plantes (tomates, potirons et quelques mauvaises

herbes) qui se maintiennent en vie et peuvent germer à nouveau.

- Les coquilles d'œufs qui ne se décomposent pas, mais qui durant le compostage vont apporter des éléments minéraux et par leur structure vont faciliter l'aération. Ces coquilles doivent être simplement écrasées avant de les introduire dans le compost. ■

Journée mondiale des zones humides 2009

Une journée pour découvrir les richesses de la Garonne et de ses milieux naturels !

Expositions, conférences et visites guidées sur les berges du fleuve Garonne avec l'association Nature Midi-Pyrénées.

En février aura lieu la Journée Mondiale des Zones Humides ; événement international relayé au niveau de la Communauté de Communes Save & Garonne par l'association Nature Midi-Pyrénées.

Dans ce cadre, le samedi 7 février, une journée festive permettra au public de découvrir de manière conviviale les zones humides garonnaises (bras morts, forêts riveraines, plages de galets...).

La matinée (salle du Préau à Grenade) sera consacrée à des diaporamas et expositions sur la diversité des milieux humides du fleuve Garonne et des ateliers/jeux pour les enfants de 7 à 77 ans.

Le tout suivi d'un apéritif convivial offert par la Communauté de Communes. L'après-midi, les personnes inscrites pourront participer à des visites guidées par des

naturalistes de Nature Midi-Pyrénées sur 2 sites de bord de Garonne gérés par l'association (Saulaie de Saint-Caprais et Ramier de Bigorre à Merville). L'accent sera mis sur la découverte de la faune et de la flore et sur le rôle des zones humides pour la qualité de l'eau.

La journée se clôturera à Merville (salle du 3^e âge à 17 h 30, rue E. Pouvillon) par une conférence-débat « Quelle Garonne pour demain ? », présentation approfondie du fleuve qui sera suivie d'une discussion.

Renseignements à l'Office du Tourisme Save & Garonne au 0561829385 ou à l'association Nature Midi-Pyrénées, 14 rue de Tivoli à Toulouse, 0534319759, contact@naturemp.org.

Journée gratuite, inscription obligatoire pour les sorties. ■



Les berges de la Garonne

ACCA DE MERVILLE

Le grand gibier à Merville

Dans notre commune le grand gibier est fortement représenté par le sanglier et le chevreuil. Ces populations augmentant, c'est aux chasseurs qu'incombent la régulation du gibier mais aussi la facture des dégâts. L'état et le monde agricole demandent donc aux chasseurs de veiller à ce qu'il ne soit pas porté atteinte à la pérennité de la forêt et à ce que les légitimes intérêts des agriculteurs ne soient pas lésés.

Compte tenu de ces impératifs et au-delà des règlements que chacun a l'obligation de respecter, les chasseurs de grand gibier effectuent une vraie mission de « service public » afin d'orienter leur activité vers une véritable gestion des cheptels sauvages et afin de maintenir dans nos massifs boisés de plaine une vie animale aussi abondante et variée que possible.

Les habitats de la grande faune ne se limitent pas aux seules forêts. Les animaux trouvent dans les plaines agricoles une subsistance qu'ils

ne trouvent pas en forêt. Enfin, pour que leurs populations soient viables, les animaux ont besoin de traverser les infrastructures routières pour effectuer leurs déplacements saisonniers et entretenir un brassage génétique minimal. Les incidents routiers, une cinquantaine à Merville tous les ans avec parfois des animaux dépassant les 100 kg sont hélas une réalité liée à l'augmentation du trafic routier.

Dès lors, la recherche du meilleur équilibre passe par la régulation de ces populations animales.

Chaque année le préfet nous demande de réaliser un plan de chasse pour le chevreuil en fonction des populations recensées. Cette année, notre attribution a été de 18 chevreuils avec un minimum de 15 sous peine de pénalités.

Le sanglier n'est pas soumis au plan de chasse mais occasionne les dégâts les plus importants.

Des battues sont organisées en fonction des indices de présence des animaux. Avant chaque traque, le responsable

poste nominativement les chasseurs présents et rappelle de façon claire les consignes de sécurité à chacun. Ces consignes sont rappelées sur le carnet de battue signé par chaque participant.

Des panneaux signalant l'action de chasse sont placés pour prévenir les automobilistes de la possibilité de traversée d'animaux et de chiens.

Il est demandé aux chasseurs de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité et d'informer courtoisement les promeneurs de l'action de chasse en cours.

Enfin, la tenue voyante (gilets oranges) est obligatoire pour signaler à tous la présence d'un chasseur posté.

Les non chasseurs qui souhaiteraient découvrir notre activité ou se faire simplement un avis seront les bienvenus.

Les chasseurs sont vraiment des gens responsables qui méritent votre confiance. ■

Laurent BAGUR
Président de l'ACCA

Banquet des chasseurs

**Dimanche
1^{er} mars 2009**

**Salle Polyvalente
de Merville**

OUVERT A TOUS

A partir de 11 h 30 :
Apéritif offert par l'ACCA

**L'ACCA vous propose
un menu
gastronomique**

Participation :

Adultes 23 €

Enfants 8 €

de 7 à 13 ans

Réservations :

Nibio CRACCO :

05 61 85 07 59

Philippe SOBESTO :

05 62 79 03 13

Ou par courrier :

Philippe SOBESTO

ACCA

Le Port Haut

31330 MERVILLE

Date limite d'inscription :
Lundi 23 février 2009

FOOTBALL CLUB MERVILLOIS

Les intempéries perturbent le FCM

Les pluies incessantes des mois de novembre et décembre ont causé beaucoup de difficultés aux équipes du FCM. Les terrains, gorgés d'eau, sont à l'origine de l'annulation de quasiment tous les matchs prévus en fin 2008 et n'ont pas permis aux joueurs de s'entraîner si ce n'est sur l'aire de jeu, qui elle aussi a souffert. La reprise en 2009 a vu aussi un premier week-end sans football, espérons que le ciel se montrera dorénavant plus conciliant.

Les conséquences de ces deux mois très arrosés pour les équipes du FC Merville sont multiples. Tout d'abord, il va falloir gérer des terrains énormément dégradés, cela risque de pénaliser nos prépa-

rations et matchs pendant encore quelques temps. Ensuite, toutes les rencontres remises seront à jouer ce semestre, ce qui va compliquer les calendriers avec probablement des parties en semaine.

Sur le plan sportif, il faut noter l'excellent départ de l'équipe fanion qui joue les premiers rôles dans son championnat. Les joueurs composant ce groupe, coaché par Denis MENUZZO, sont très appliqués : nous ne pouvons que les encourager dans leurs efforts !

Pour sa part, l'équipe réserve a eu un début de championnat très délicat, avec des résultats qui ne sont pas ceux attendus. Le groupe est encore en train

de se chercher. Nicolas LARROUX assisté par Jérôme BALDY (nouveau licencié), espère un sursaut en ce début d'année 2009.

Dans les équipes de jeunes, en entente avec Aussonne, Daux et Seilh, les résultats obtenus par les formations leaders de chaque catégorie sont très bons. Le travail réalisé par tous les éducateurs et l'encadrement des clubs est essentiel pour permettre à nos enfants de s'épanouir et de pratiquer leur sport favori. Pour que nous puissions continuer cette voie, nous réitérons notre appel à tous ceux qui veulent nous rejoindre, vous serez bien accueillis.

En décembre 2008 et janvier 2009, avec nos amis de la

chasse et de la pétanque, nous avons organisé 4 lotos. Les deux prochains sont programmés les 28 février et 21 mars, venez nombreux !

Pour clore ces quelques nouvelles, le bureau présente aux mervillois ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2009.

Les matchs à venir des séniors
7 février

• 18 h 30 :
Merville 2 – Fenouillet 3

• 20 h 30 :
Merville 1 – Cugnaux 3

14 mars

• 18 h 30 :
Merville 2 – Cornebarrieu 2

• 20 h 30 :
Merville 1 – Gardouch ■



Association des Parents d'Elèves de Merville (APEM)

De très belles fêtes de Noël se sont déroulées dans les écoles de Merville la semaine avant les vacances. Les enfants ont assisté à des spectacles (représentation théâtrale pour les maternelles, séance de cinéma pour les élémentaires), et un goûter est venu clôturer l'année. Le père Noël accompagné des lutins de l'APEM a distribué des livres aux petits et des cadeaux collectifs aux grands. Mais la fête continue en 2009 ! **Le vendredi 27 février 2009** se déroulera le fameux **LOTO DES ÉCOLES**. Comme chaque année, il s'agit de financer les sorties et les voyages scolaires pour le groupe scolaire « Georges Brassens ». Chaque partie permettra de gagner un lot enfants et un lot adultes. **Rendez-vous à 21 heures dans la salle polyvalente.** ■



PÉTANQUE MERVILLOISE Nouveau bureau

Christian PARIS succède à Jean-Pierre LEBE



Assemblée générale

La pétanque mervilloise s'est réunie en assemblée générale le samedi 13 décembre 2008. Une cinquantaine de licenciés était présente. Le compte rendu moral et le compte rendu financier ont été approuvés à l'unanimité. Après les questions diverses il fut procédé au renouvellement d'1/3 du bureau. Il y avait 6 membres démissionnaires: Jean-Pierre LEBE président, Maguy LEBE Trésorière, Gilbert BOU Secrétaire adjoint ainsi que Manuel CARAVACA, Albert ZOCCA et Michel GRIMARD. Ces 6 membres ont été remplacés par: Roger ESPARSEIL, Gilbert FONTANIE, Christian GENDRE, Henri HERLAND, Serge MAILLOL et Philippe RIGAUD.

Le nouveau bureau fut élu à l'unanimité.

Voici sa composition:

Président:

Christian PARIS.

Vice-Président:

Robert PARIS.

Secrétaire:

René ZAMBON.

Secrétaire Adjoint:

Serge MAILLOL.

Trésorier:

Guy FRAYSSE

Trésorier Adjoint:

Henri HERLAND

Membres:

Christian ABADIA, Bernard CARAVACA, Pierre DESTARAC, Roger ESPARSEIL, Gilbert FONTANIE, Christian GENDRE, Livio MORETTO, Thierry PIGAL, Philippe RIGAUD, Eve VERNETTI et Christian VERON.

Merci à Jean-Pierre LEBE et aux 5 autres membres démissionnaires qui ont fait preuve d'un grand dévouement au bénéfice de la pétanque Mervilloise.

Vœux

La PETANQUE MERVILLOISE vous souhaite une bonne et heureuse année 2009. ■

Au 3^e âge

Un peu de neige, quelques rhumes ou gripettes, les courageux adhérents du club ont bravé tout cela pour venir ce jeudi 8 janvier 2009 assister à l'assemblée générale, partager la galette des rois et accueillir de nouveaux adhérents.

Après le compte rendu moral très apprécié de la secrétaire Madame Paulette DUPRAT et le compte rendu financier, qui est satisfaisant de Monsieur Roger BESSONNET, le Président déclara le bureau démissionnaire.

Après concertation des adhérents, ces derniers ont reconduit l'ancien bureau qui se compose comme suit:

Présidente d'honneur:

M^{me} Gabrielle ROUZEAUD

Président:

M. Armand DELPECH

Vice-Président:

M. Jean-Marie GENDRE

Secrétaire:

M^{me} Paulette DUPRAT

Secrétaires adjoints:

M. Léon BEDEL

et M. Paul JACOB

Trésorier:

M. Roger BESSONNET

Trésorier adjoint:

M^{me} Antonine LODETTI

Membres du bureau:

M. Julien BEGUE,

M^{me} Marie-Antoinette

CARAVACA,

M. Julien COLTRO,

M. André LEBE,

M^{me} Denise PARIS.

Après dégustation de la galette et quelques bavardages, nous avons évoqué la possibilité d'une sortie d'une journée avec l'Inter-Club (on en reparlera). Comme chaque année, les manquants ont eu leur part de galette apportée par des bénévoles. Merci à eux!

La Mounjetado qui était prévue le 19 mars est reportée au jeudi 26 mars 2009, salle polyvalente (le 19 mars étant la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie FNACA).

Prix de la journée: 17€.

Ceux qui n'ont pas pu régler leur cotisation de 5€ le 8 janvier pourront la payer ce jour-là soit 22€.

Se faire incriminer comme d'habitude ou le jeudi après-midi à la salle du 3^e Âge.

A bientôt. ■

Très amicalement,
Le bureau.

Pharmacies de garde*

FEVRIER	
Dim. 1	LOPEZ - Seilh 2, chemin Royé 05 61 85 21 28
Dim. 8	MEDORI-PREVITALI Mondonville C.C. Le Moulin à Vent 05 61 85 31 80
Dim. 15	MICHAUDEL - Beauzelle 8, rue de la République 05 61 61 22 22
Dim. 22	PEYRE - Cornebarrieu La Grande Barthe 05 61 85 21 28

A partir de 20 h jusqu'à 8 h, se rendre à:

La pharmacie de nuit

76, allées Jean Jaurès
TOULOUSE
Tél.: 05 61 62 38 05

* Sous réserve de modifications de dernière minute.



Comité de jumelage

LA TOSCANE en septembre 2009

Florence, Sienne, Fiesole, San Gemignano et Volterra

Du 23 au 29 septembre

■ Mardi 23 septembre :

- Départ de Merville à 2 h 00 du matin (dans la nuit de lundi à mardi) en bus grand tourisme,
- Pause déjeuner,
- Arrivée à Florence dans l'après midi,
- Installation à l'hôtel,
- Dîner.

■ mercredi 24 sept. : FLORENCE

- Petit-déjeuner,
- Visite guidée de Florence durant la matinée,
- Déjeuner Pizza dans un restaurant,
- Après-midi libre,
- Dîner à l'hôtel.

■ jeudi 25 septembre : SIENNE

- Petit-déjeuner,
- Départ pour Sienne,
- Visite guidée la matinée,
- Déjeuner typiquement local au restaurant,
- Après-midi libre,
- Dîner à Sienne,
- Retour à l'hôtel.

■ vendredi 26 sept. :

JOURNÉE LIBRE A FLORENCE

- Petit-déjeuner à l'hôtel,
- Journée et déjeuner libre,
- Dîner à l'hôtel.

■ samedi 27 septembre :

FIESOLE, CAMPAGNE TOSCANE, CAVE, VILLA MEDICEENNE

- Petit-déjeuner,
- Départ en bus pour Fiesole (cité d'origine étrusque dominant Florence et les vallées de l'Arno et du Mugnone),
- Déjeuner typique dans un restaurant,
- Après-midi départ pour les villas Médicéenne,
- Visite d'une cave de Chianti et dégustation,
- Retour à l'hôtel, dîner.

■ dimanche 28 sept. :

VOLTERRA SAN GEMIGNANO

- Petit-déjeuner,
- Départ pour Volterra,
- Visite guidée,

- Déjeuner au restaurant,
- Visite de San Gemignano,
- Retour à l'hôtel, dîner,
- Préparation des bagages.

■ lundi 29 septembre : RETOUR MERVILLE

- Petit-déjeuner,
- Départ pour Merville,
- Déjeuner en route,
- Arrivée à Merville, tard dans la soirée.

L'hôtel est situé dans le centre de Florence à quelques minutes à pied du cœur historique de la ville.

Prix : 790€ par personne (base chambre double).

Possibilité de payer en plusieurs fois (nous consulter).

Date limite d'inscriptions : avril 2009 (mais possibilité de payer au-delà).

Le prix comprend :

- le Transport Merville-Florence / Florence-Merville et tous les déplacements prévus lors du séjour,

- L'hébergement en hôtel ★★★, central, sur la base de chambre double,
- Petits-déjeuners, déjeuners (sauf celui du vendredi lors de la journée libre à Florence), les dîners
- Les visites guidées prévues au programme (1/2 journée à Florence, 1/2 journée à Sienne, 1/2 journée à Volterra, la journée du samedi à Fiesole. Les entrées aux monuments prévus dans les visites guidées,
- Les boissons aux repas,
- La dégustation à la cave de Chianti,
- L'assurance médico-bagage.

Ne sont pas compris :

- L'adhésion obligatoire au comité de jumelage (carte annuelle : 15€ euro seul, 23€ couple, 30€ famille, 8€ mineur, chômeur et étudiant),
- Les dépenses à caractère personnel,
- Le déjeuner du vendredi, journée libre à Florence,
- Le supplément chambre individuelle de 129 euros.

ATTENTION :

Toute annulation au-delà du 15 avril 2009, entraînera des pénalités financières.

- Entre 15 avril et fin mai : 30 %,
- Entre juin et juillet : 50 %,
- Au delà du 31 juillet : 100 %.

Assemblée générale

Le 4 février 2009
à 21 heures.



Foyer rural de Merville

■ Assemblée générale

Contrairement aux autres années, et de façon définitive, l'assemblée générale du Foyer se tiendra dorénavant en février. Cette année c'est la date du 27 février qui a été choisie. Nous vous attendons nombreux à cette manifestation qui débutera à 20h30. Il sera procédé à cette occasion à un renouvellement partiel du Conseil d'Administration et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

■ Théâtre

Dans le cadre de sa politique d'animation du village, le Foyer vous convie à assister à une comédie au

succès jamais démenti : **J'Y SUIS J'Y RESTE**, interprétée par la troupe du Foyer de Grenade. Cette manifestation aura lieu le vendredi 6 mars à la Salle Polyvalente, début de la séance à 21 h. Venez nombreux assister à un moment de pure détente.

"Une restauratrice de bas quartier s'est fait dérober son sac à main contenant ses papiers d'identité. Dix ans plus tard, voulant épouser son barman, elle apprend que sa voleuse a épousé, en empruntant son propre nom, un jeune baron. Elle décide, alors, de se présenter au manoir de son "époux légal" pour lui dévoiler

la vérité et réclamer le divorce, semant la perturbation dans l'existence du baron et de sa tante une comtesse très « à cheval » sur les principes."

AU THEATRE CE SOIR

J'Y SUIS J'Y RESTE

de RAYMOND VINCI et JEAN VALÉRY

avec la troupe

La Cage aux drôles

salle polyvalente

vendredi 6 mars

à 21 heures

■ Site internet

www.foyerruraldemerville.com

Une adresse à entrer dans vos favoris puisque, grâce au travail d'Alexandre, le Foyer possède désormais son site WEB. Vous pourrez y découvrir nos activités, le calendrier de nos animations, nous faire part de vos envies, remarques et autres appréciations sur notre forum, bref un lien de plus entre le Foyer et les Mervillois.

Nous contacter :

Tel : 05.61.06.33.95 merci de laisser un message en cas d'absence.

e-mail :

foyer.merville31@yahoo.fr

Basket Mervillois

Félicitations aux joueurs et à l'entraîneur Jean-Gabriel.



Equipe seniors masculin, catégorie Promotion honneur départementale classé 1^{er} ex-aequo

Les équipes de jeunes ont repris le championnat depuis le 10 janvier. Venez donc les encourager les samedis après-midi à la salle polyvalente. Les cadets en entente avec Cornebarrieu joueront en TOP 12, niveau régional, et les cadettes en niveau 2 régional. Félicitations à nos jeunes également.

Nos équipes de benjamins et benjamines évolueront au meilleur du niveau 2 départemental, ayant gagné tous les matchs de la deuxième phase. Pour les mini poussins, poussins et minimes masculins ils joueront en départemental au niveau 2.

Nous vous remercions pour votre participation au loto et

espérons que vous avez passé une bonne soirée. ■

Le bureau



Equipe minimes masculin entraînés par Mickael et Virginia



Ecole de musique "Gabriel Fauré"

Assemblée générale

Elle a eu lieu le mardi 2 décembre 2008. La gestion saine et efficace de notre bureau a permis de présenter un bilan financier très positif, ce qui n'était pas évident au départ, compte tenu des impératifs imposés par la nouvelle législation sur la gestion des associations. Ceci nous a permis de ne pas augmenter les cotisations pour cette année et peut être pour l'année prochaine, si nous le pouvons. Notons la création de deux nouvelles activités importantes :

- Un cours de violoncelle, ce qui est très rare sur la région (Nous sommes les seuls à part Blagnac et Colomiers!).
- Nous avons accueilli la nouvelle banda « Tapas Cymbale » qui est forte actuellement de près de 20 membres, mais qui a toujours besoin de musiciens (Saxo, clarinettes, trompettes en particulier).

Le nouveau bureau élu est à votre disposition pour tout renseignements :

Président : André GIRAUD

Vices Présidents :

Didier BEGES

et Michel CASTAGNET

Secrétaires :

Lucette MUNOZ

et Chantal MARTY

Trésoriers :

Anne MARQUE

et Lionel FERRATO

Membres :

Franck FERRANTE,
Antonin FLAVIGNY,
Fabrice GILBERT
(Délégué à la banda),
Nadine GIRAUD,
Jean-François HACHE
(Relations avec la municipalité),
Hélène JAU,
Marcelle LEROY,
Cyril MARCHAND,
Magali SOULIGNAC.

Les fêtes de Noël

L'école de musique a bien travaillé pendant ces vacances de Noël. Elle a animé les fêtes par de nombreux concerts, et d'une manière tout à fait exceptionnelle.

La chorale d'enfants

C'est notre chorale d'enfants qui a donné le départ avec un concert très apprécié le mercredi 17 décembre. Ces voix jeunes et enthousiastes ont séduit les parents venus apprécier le travail fourni par nos jeunes choristes. Rappelons que cette activité est ouverte à tous les enfants, pourvu qu'ils soient membres de l'école de musique, sécurité oblige !

Le groupe vocal "Evasion Musicale"

Il a animé trois concerts :

- Le premier à LARRA avec l'ensemble « De bouche à oreille » de LARRA. Une soirée de haut niveau avec

deux ensembles de qualité, chacun dans un répertoire différent.

- Le second à MERVILLE avec l'ensemble de musique baroque et renaissance « VEZIANA ». Une soirée



remarquée pour sa qualité et où le très nombreux public a pu admirer de près les instruments anciens utilisés par les musiciens. Le final par les deux ensembles a été « bissé » par un public séduit par la qualité exceptionnelle de la soirée.



- Le dernier à NAVES, après TULLE où nous avons assuré un concert complet soit 25 chants de Noël ! Nous avons chanté devant un très beau rétable en bois sculpté du 17^e siècle. Là aussi nous avons eu un très grand succès avec de nombreux bis et une réception vraiment exceptionnelle !

Trois concerts exceptionnels et

d'une très grande qualité ont été appréciées partout.

Le programme prévu pour cette nouvelle année comporte quelques morceaux avec des difficultés intéressantes pour pouvoir progresser tels que « Margot, labourez les vignes » de Marc de RANSE, mais aussi des pièces divertissantes comme « La petite fugue » de Maxime LEFORESTIER ou des classiques comme le « Salve Regina » de TCHAIKOWSKI. Tous ceux qui aiment chanter pour le plaisir peuvent rejoindre ce groupe d'amis qui a fait de très grands progrès.

Le concert des professeurs

Il aura lieu le vendredi 6 février à 21 heures en l'église St Saturnin.

Ce rendez-vous essentiel et incontournable permet de connaître tous nos professeurs et de découvrir les instruments enseignés à l'école de musique au travers d'un concert de très haut niveau. Tous nos enseignants sont des musiciens de grande qualité et il est très rare de pouvoir présenter autant d'artistes de ce niveau lors d'un même concert.

L'entrée est gratuite.

Bonne et heureuse année à tous

Le Bureau. ■

Nous avons appris le décès de la maman d'André GIRAUD, Président de l'école de musique, nous tenons à lui adresser nos sincères condoléances.



ASSOCIATION RANDONNÉES CULTURE ET LOISIRS MERVILLOIS

Randonnées de février et mars 2009

Date	Départ	Durée	Destination	Km	Difficulté	Guides	Observations
FÉVRIER							
Mardi 3	13 h 30	3 h00	Pelleport	12	Moyen	A. - M. Blanc	
Jeudi 5	13 h 30	3 h00	Coulée verte	12	Facile	A. - M. Blanc	
Samedi 7	13 h 30	3 h00	Galembun	12	Moyen	M. Santacreu - D. Versapuech	
Congés scolaires du 8 au 22 février (pas de rando)							
Mardi 24	13 h 30	3 h00	Bretx (écuries)	12	Moyen	S. Epitto - J. Carrera	
Jeudi 26	8 h 30	5 h30	Montgaillard	17	Moyen	S. Epitto - G. Mothes	Journée
Samedi 28	Visite culturelle : Musée Campanaire et Asinerie (info par circulaire)						Journée
MARS							
Mardi 3	13 h 30	3 h00	Bouconne (Mondonville)	12	Facile	J. Carrera - S. Epitto	
Jeudi 5	13 h 30	3 h00	Encausse	12	Moyen	S. Epitto - G. Bégué	
Samedi 7	13 h 30	3 h00	Pelleport	12	Moyen	G. Mothes - M. Santacreu	

Loto

Le 13 décembre 2008, le loto de l'Association a réuni un important public dans la gaité et la bonne humeur... Félicitations aux heureux gagnants qui se sont partagés les lots, et encouragements pour les autres, impatients et déçus d'être parfois si près du but... La chance sera sans doute au rendez-vous en 2009!!! En attendant, meilleurs vœux pour tous, grands et petits, ainsi qu'à tous vos proches.....

Sorties culturelles

• Samedi 28 février

Visite de l'Asinerie d'Ambazac et du musée Campanaire de l'Isle Jourdain

- Asinerie: Visite du troupeau, traite des ânesses, dégustation du lait et présentation des produits dérivés de cet animal affectueux, ami de l'homme;
- Visite guidée du Musée Campanaire: l'art des Cloches (leur fabrication,

les traditions, leur histoire) 1 000 objets des cinq continents sur cinq millénaires.

Programme de la journée:

- Départ de Merville à 9h15,
- Visite de l'Asinerie de 10 h à 12 h, possibilité d'achats des produits dérivés dans la boutique,
- Pique-nique (tiré du sac...) dans une salle chauffée mise aimablement à disposition...
- Après-midi: visite du Musée Campanaire,
- Retour à Merville vers 17h30.

• Mardi 10 mars 2009

Le Pastel à Lectoure

- Matinée réservée à une randonnée.
- Après-midi: visite commentée sur le Pastel (célèbre couleur bleue); les informations seront communiquées dans le prochain numéro de Merville Actualités.

• Dimanche 26 avril après-midi

Concert « Autour de Georges Brassens »

Salle polyvalente
Pensez à réserver votre après-midi. ■



Sortie à Fronton le 23 octobre 2008



MCAM

Assemblée générale

Le moto Club associatif Mervillois tiendra son assemblée générale le 20 février 2009 à partir de 19 heures salle du troisième âge (face à l'église) et propose d'accueillir à partir de 20 heures tous celles et ceux qui souhaiteraient s'informer ou adhérer au moto club. ■





L'AUTAN ET L'HARMATTAN, AMITIÉ MERVILLE/PEUPLES DU MONDE

La Mauritanie : du désert aux écoles

Apéro culturel "Souvenir de voyage"

Présenté par Etienne RIVOIRE et ses amis de AREMAU

Vendredi 20 février 2009

De 19h30 à 21 heures - Espace Jouvion

Etienne RIVOIRE et ses amis nous feront traverser les dunes du désert mauritanien; nous visiterons ce pays fantastique entre Sahara, océan Atlantique et fleuve Sénégal par le biais des témoignages photos et écrits d'enfants d'ici et de là-bas.

Etienne Rivoire est le président de AREMAU (Amitié, Réciprocité, Echanges avec la Mauritanie) dont le siège est à Bruguères.

Entrée libre

Verre de l'amitié offert. ■



ORG'ANIM ET LE COMITÉ DES FÊTES

5^e salon festi-mariage de Merville

Les 7 et 8 février 2009

Salle polyvalente de Merville

Un salon
où vous trouverez...
tout ce dont vous rêvez pour
le plus beau jour de votre vie!

Côté fête,
vous ne serez pas en reste!

PROGRAMME DU WEEK-END:

samedi 7 février

- 10 h 00: Ouverture du salon
- 16 h 00: Défilé robes et costumes mariage
- 19 h 00: Repas exposants-visiteurs
- 20 h 00: Défilé robes et costumes mariage
- 21 h 00: Début du show artistes
- 23 h 00: Fin des festivités du samedi

Dimanche 8 février

- 10 h 00: Ouverture du salon
- 12 h 00: Repas exposants-visiteurs
- 14 h 30: Défilé robes et costumes mariage
- 16 h 00: Show coiffure
- 18 h 00: Défilé robes et costumes mariage
- 19 h 30: Tirage tombola
- 20 h 00: Clôture salon festi-mariage ■



Participation aux frais de 2 euros, donnant droit à la participation au tirage au sort de la tombola.